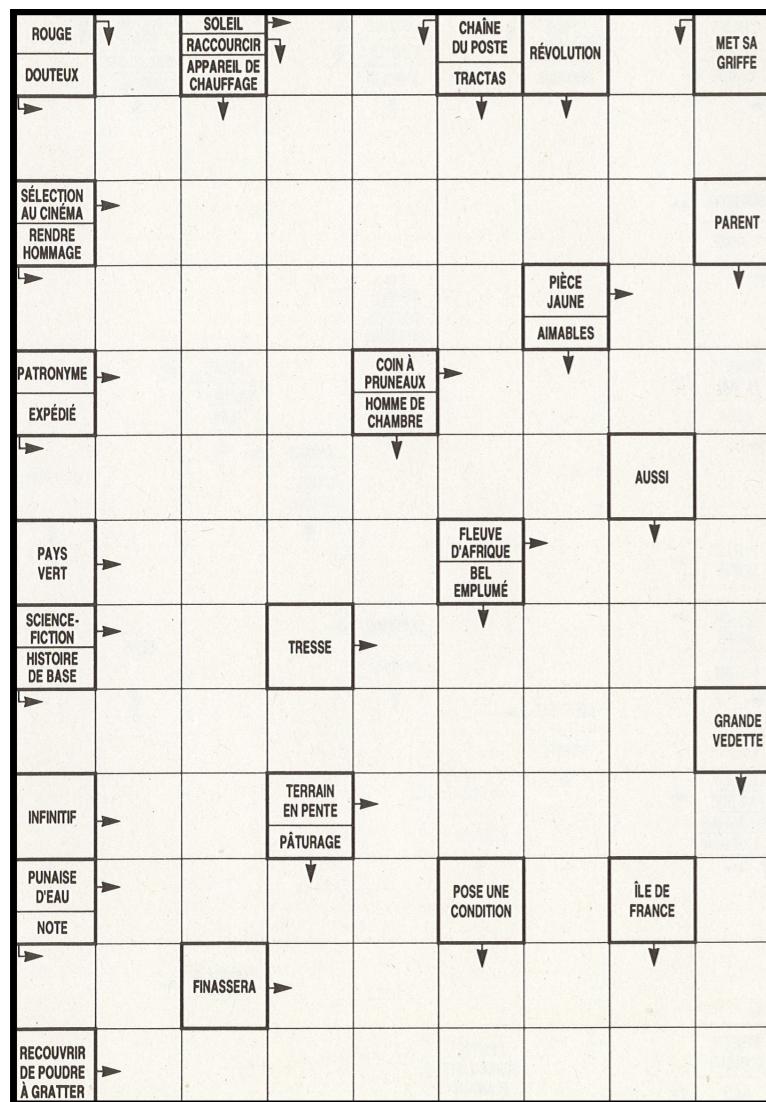


## Les mots fléchés



### Solution



Gros coup de vent sur la vallée !

Début mars, les habitants de la Vallée de l'Oule ont été témoins de rafales de vent d'une ampleur exceptionnelle. Tuiles de faîtage cassées, arbres décapités, bâche de serre envolée. A l'entrée de Montmorin c'est un trampoline qui s'est retourné.

Des objets lourds comme des palox ont été déplacés sur plusieurs mètres.



Ceci n'est pas une soucoupe volante !



Espace Rural Numérique  
Intercommunal (Médiathèque,  
Agence postale, MSAP, Visio  
guichet, espace de télétravail, ...)

Ancienne école communale  
05150 MONTMORIN  
Tél: 09-67-49-52-15  
Email: ccvocathy@orange.fr  
page face book:  
<https://www.facebook.com/espaceruralnumerique/>

Ouvert au public:  
du lundi au vendredi inclus:  
de 8h 15 à 12h  
(8h 30-11h 30)  
pour l'Agence postale)  
et le mercredi: de 14h à 16h

Dépôt légal: 98009 IPNS

Rédactrice du journal:  
Cathy Roumieu

Année 2017 - Numéro 108

Janvier - Février - Mars



# Au Fil de l'Oule

COMMUNES DE BRUIS, MONTMORIN, SAINTE-MARIE

# L'édito

Le rattachement de la CCVO à la CCSB est effectif depuis janvier 2017.

Comme vous le verrez dans les pages qui suivent vous pouvez désormais vous rendre dans les déchetteries de Serres ou de Rosans pour y déposer vos encombrants.

Cependant cette nouvelle configuration territoriale ne nous dispense pas de nos obligations locales, notamment en matière de tri sélectif.

Il est de mon devoir de vous rappeler ici que du respect des consignes de tri (affichées sur les conteneurs) dépendent les montants des taxes appliquées pour l'enlèvement des ordures ménagères.

Depuis quelque temps, force est de constater que les bacs se remplissent trop vite. Chaque fois que j'ai à ramasser les poubelles déposées à l'extérieur (et que les chiens ont éventrées) je constate que le tri c'était avant !

Nous devons tous retrouver rapidement de bonnes habitudes ... durables !

Je vous en remercie toutes et tous très vivement par avance.

Gérard Tenoux

## Sommaire:

P.1: l'éditorial

P.2 : la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

P.3 à 4: Services publics

P.5: la médiathèque du côté des enfants

P.6 à 7 et supplément: il y a 25 ans nous quittait le Père Emmanuel

P.8 : la médiathèque du côté des adultes

P.9 à 10: des abeilles au miel en passant par les fleurs

P.11 : le carnet de l'Oule

P.12: mots croisés

# La Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

Comme vous le savez, le rattachement de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule à la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch (CCSB) est effectif depuis le 1er janvier 2017.

Monsieur Daniel Spagnou, Maire de Sisteron en a été élu le Président. A ses côtés plusieurs Vice présidents se partagent les différents pôles de compétences. A noter que notre élu local Gérard Tenoux a été élu 1er Vice Président, chargé du numérique, de l'aide aux communes et du service à la population.

## Ce qui change à partir du 1er janvier:

### Déchetterie:

Tous les habitants ressortissants de la CCSB pourront désormais se rendre dans n'importe quelle déchetterie de ce territoire pour y déposer leurs encombrants, ferrailles, cartons...

Pour la vallée de l'Oule les deux déchetteries les plus proches sont celles de Serres ou de Rosans.

Horaires d'ouvertures :

*Serres (04 92 67 13 54)*

*du lundi au vendredi inclus :  
de 9h à 12h et de 14h à 17h,  
ainsi que le samedi :  
de 9h à 12h*

*Rosans (06 08 37 94 68)*

*du lundi au samedi inclus :  
de 9h à 12h  
et le lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
de 13h 30 à 16h 30*

### Perception:

Les factures émises par les communes continueront d'être payées à :

La perception de Serres pour Montmorin,

La perception de Laragne pour Bruis et Sainte-Marie jusqu'à fin juin, puis à la perception Serres à partir du 1er juillet pour la commune de Valdoule.

Les factures qui étaient émises par la CCVO jusqu'au 31 décembre 2016 (ex : abonnement au journal « Au fil de l'Oule ») devront dorénavant être payées à la Perception de Sisteron, place de la République 04200 SISTERON.

### Service Public d'Assainissement Non Collectif:

Personnes à joindre :

Madame Jeanne-Marie Guerassimenko,  
responsable du pôle SPANC à la CCSB :

04 92 68 33 17

Ou, pour des questions plus concrètes (visites,...)  
s'adresser à Monsieur Serge Colombet :

04 92 67 19 44.

### Portage de repas :

Pour l'instant, ce service n'est pas en place dans la vallée de l'Oule faute d'un nombre suffisant de demandes.

Sachant que le prix d'un repas serait d'environ 8 €, les personnes intéressées sont invitées à se manifester auprès de Cathy Roumieu (09 67 49 52 15).

Pour tout renseignement sur ce sujet s'adresser au pôle « service à la population » de la CCSB (04 92 67 19 44) basé à Serres.

Bien utile, le site Internet de la CCSB :  
[www.sisteronais-buech.fr](http://www.sisteronais-buech.fr) détaille le fonctionnement de la l'intercommunalité, explique les politiques menées et donne la possibilité d'entrer en contact avec les pôles.

# Le carnet de l'Oule

Depuis le début de l'année, ont été ou sont encore hospitalisés :

**Elie Cousin de Bruis, Denise Corréard et Fernand Baudouin** de Sainte-Marie, **Lucile Endignous et Eveline Aubert** de Montmorin. Nous leur souhaitons à tous un parfait rétablissement.

### Les joueurs de belote ont « couru » leur marathon

Le marathon de belote annuel de la Rabasse a eu lieu en mars à Montmorin. Le beau temps n'a pas réussi à détourner les habitués de cette animation phare dans la vallée de l'Oule. Le taux de participation, identique à celui de l'année dernière, a vu s'inscrire 38 équipes venues parfois d'assez loin. Un couple a tenu à faire remarquer qu'il s'était déplacé depuis Gap pour ne pas manquer ce concours de belote dont la caractéristique est d'être toujours très familial.

L'organisation était assurée par Messieurs Illy, Micheli et Plassard de la FNACA. Après comptage des points, le premier prix (un jambon) a été remporté par M. et Mme André Achard de Savournon, immédiatement suivis des « deux Jean » : Jean-Pierre Pons de la Motte et Jean-Louis Roumieu de Montmorin : pour eux ce sera du gigot d'agneau !



### Décès

Nous venons d'apprendre le décès à l'âge de 93 ans de **Lucile Gay** de Valréas (née Colomb).

Née à Sainte-Marie, en 1923 Lucile était la sœur de Thérèse Combe et Alphonse Colomb dit Fofon.

En 1945 elle épouse Georges Gay et quitte son village natal pour vivre au côté de son époux dans le Diois, à Tulette, au château de Grignan et depuis 1956 à Valréas.

En 1951 la famille s'agrandit avec l'arrivée de Gisèle puis de Bernard en 1956.

Elle perd son époux en 2004.

Très liée à sa sœur Thérèse, et à son frère Alphonse, elle restera très affectée à leur disparition.

D'un caractère volontaire Lucile reste cependant active. A Valréas elle cultive son jardin et continue aussi de s'intéresser à sa vallée et ses habitants en fidèle lectrice de ce journal qu'elle attend chaque trimestre avec impatience.

Restée affaiblie après un AVC en mars 2016 c'est finalement une septicémie qui l'a emportée. Elle a été inhumée au cimetière de Sainte-Marie le 4 avril 2017 où sa famille et ses amis lui ont rendu un dernier hommage en se souvenant de ses qualités humaines : sa gentillesse, sa générosité, sa gaieté, son ouverture d'esprit, en toute simplicité.

Energique et travailleuse, pleine de bons conseils et de bon sens Lucile aimait les fleurs et son jardin, les voyages, le tricot et surtout sa famille qu'elle adorait avoir près d'elle.

Nous présentons nos très vives et très sincères condoléances à ses enfants Gisèle, Bernard et sa compagne, sa petite fille Pauline ainsi qu'à ses neveux, nièce et petite-nièce de Sainte-Marie et de la Beaume.



Lucile au côté de sa petite fille Pauline

# Abeilles, miel, ...Et les fleurs dans tout ça !

D'où viennent les fleurs ? Ou quand « l'abominable mystère de Darwin » s'éclaircit

La flore terrestre est aujourd'hui dominée par les plantes à fleurs. Elles nous nourrissent et contribuent aux couleurs du monde végétal. Mais celles-ci n'ont pas toujours existé. Alors que les végétaux ont colonisé la terre ferme voici plus de 400 millions d'années, les plantes à fleurs ne sont apparues que depuis 150 millions d'années. Elles ont été directement précédées par un groupe appelé les gymnospermes qui compte les conifères comme représentants actuels.

Darwin s'est longtemps interrogé sur l'origine et la rapide diversification des plantes à fleurs, les qualifiant d'« abominable mystère ». En effet, par rapport aux gymnospermes qui possèdent des cônes mâles et femelles assez rudimentaires (comme la pomme de pin), les plantes à fleurs présentent plusieurs innovations : la fleur rassemble les organes mâles (étamines) et femelles (pistil), entourés par des pétales et des sépales, et les ovules, au lieu d'être nus, sont protégés au sein du pistil.

Comment la nature a-t-elle pu inventer la fleur, une structure aussi différente des cônes ?

Ce sont Nadine et André Parcy de Bruis qui nous ont apporté la réponse. **Enfin pas eux directement mais par l'intermédiaire de leur fils qui était sur France 3 puis sur France culture au début du mois de mars** :

L'équipe de François Parcy, directeur de recherche du CNRS au Laboratoire de physiologie cellulaire et végétale (CNRS/Inra/CEA/Université Grenoble Alpes) vient d'apporter une partie de la réponse. "Pour faire une fleur, il ne faut pas seulement des gènes", explique M. Parcy. "Il faut aussi qu'ils soient en réseau, l'activité des premiers gènes déclenchant celle des seconds et ainsi de suite, en cascade".

Le fait de trouver une cascade de gènes similaires chez les plantes à fleurs et leurs cousins gymnospermes "indique qu'il s'agit là d'un héritage de leur ancêtre commun", relève le CNRS. Les plantes à fleurs "n'ont pas eu à l'inventer". "Les pièces du meccano étaient déjà présentes et elles ont été utilisées pour créer la fleur", conclut M. Parcy.

## Des lynx dans notre vallée ?

Il semble bien que ce soit le cas à en croire ces 2 témoignages.

**André Broise** « j'en ai vu un à deux reprises. La première fois j'étais avec un chasseur juste après le Moulin sur la route du Gâ, au niveau de la croix. C'était tôt le matin, juste au lever du jour. La deuxième fois c'était dans le champ des Lauzettes, en allant à la Péguière, après le champ du maréchal. Là c'était à la tombée de la nuit. C'est assez gros, de la taille d'un chien, gris avec les oreilles en pinceau. J'ai vu également des traces de lynx devant chez moi à Serre-Boyer »

**Jean-Louis Roumieu** : « J'en ai vu un en passant devant la maison de Monsieur Broise. C'était en début de soirée »



## Vos petites Annonces

(diffusion gratuite,  
s'adresser à la rédaction  
au 09 67 49 52 15  
ou mspa.oule@sisteronais-buech.fr)

Donne table de salle à manger  
S'adresser au 09 81 88 52 11



Disponible à la bibliothèque le livre d'Axel Kahn : « Entre deux mers, voyage au bout de soi » nous est offert par Mme Boivinet. L'auteur y évoque son étape à Montmorin.

# La Maison de services publics

## Vignettes anti pollution

Il est possible de venir commander ces vignettes depuis l'Espace rural numérique de Montmorin. Se munir de sa carte bleue pour le paiement.

Bon à savoir : vos questions à ce sujet sur le site <https://www.certificat-air.gouv.fr/foire-aux-questions>

## Déclaration de revenus en ligne : un atelier est prévu à l'Espace rural numérique

l'obligation de déclarer ses revenus s'applique aux contribuables dont le revenu fiscal de référence est **supérieur à 28 000 €** (déclarations faites en 2017 au titre des revenus de 2016). Il faut savoir que la loi de finances instaure une généralisation progressive de l'obligation de souscrire en ligne la déclaration de revenus et ses annexes pour les contribuables dont la résidence principale est équipée d'un accès à Internet. Toutefois, ceux qui, bien que disposant d'un tel accès, ne se sentiraient pas suffisamment à l'aise avec l'outil informatique (personnes âgées notamment) pour procéder à une déclaration en ligne peuvent continuer à utiliser un formulaire papier.

Afin d'accompagner le public lors de cette démarche, et notamment afin d'aider les usagers à devenir autonomes, la MSAP de Montmorin a la possibilité d'organiser un atelier « initiation à la déclaration de revenus ». **Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire sans tarder auprès de Cathy au 09 67 49 52 15 ou mspap.oule@sisteronais-buech.fr** afin que cet atelier puisse être organisé rapidement et dans les meilleures conditions.

## Bénévolat et télétravail font bon ménage à l'Espace rural numérique

À l'Espace rural numérique il arrive fréquemment que les problèmes trouvent leurs solutions ou les questions, leurs réponses. Tout se passe spontanément à la faveur des rencontres au guichet de l'Agence postale, devant les rayonnages de livres côté bibliothèque ou encore au sein de l'espace de co-working, régulièrement fréquenté.

Au sein de ce tiers-lieu, l'agent d'accueil connaissant bien souvent les souhaits ou les projets des uns et des autres, s'efforce de les mettre en relation, un rôle précieux, un vrai gain de temps pour les usagers.



Un exemple qui illustre bien ce constat : ce jour-là c'est Odile Hans de Montmorin, bénévole, qui partage ses compétences en informatique avec un Frère de la Congrégation St Jean. Ce dernier doit finaliser un travail de mise en page en vue de l'édition d'un ouvrage et s'est déclaré très agréablement surpris de pouvoir ainsi bénéficier de cette aide qui lui est « tombée du ciel » alors qu'il venait comme presque tous les jours travailler sur son ordinateur à l'espace de télétravail aménagé au sein de la MSAP (Maison de service au public) de Montmorin.

Quant à Odile, toute jeune retraitée, récemment retirée définitivement à Montmorin, le village où elle passait déjà ses vacances depuis des années, elle n'imaginait pas sa nouvelle vie sans s'impliquer d'une façon ou d'une autre dans la vie sociale de la vallée.

# Les ateliers pour les séniors



## Bouger mieux ça s'apprend!

Dans la vallée de l'Oule les séniors soucieux de préserver leur santé ne sont pas en reste: en partenariat avec la Carsat, les trois communes ont mis en place divers ateliers adaptés à l'âge et à tous types de handicaps, des ateliers qui rassemblent de plus en plus de participants.

Pour les mois de janvier et février les ateliers « Bouger mieux » étaient animés tous les mardis de 14 h à 15 h 30 par Jean-Christophe Schmidt, Enseignant en Activités Physiques Adaptées, membre du groupe associatif Siel bleu, mandaté par la Carsat.



L'association Siel bleu se positionne comme un acteur de santé publique à part entière. Son ambition est de contribuer à l'amélioration de la vie des personnes à travers la pratique d'une activité physique adaptée, une offre thérapeutique non médicamenteuse.

Monsieur Shmidt précise: « Au sein de l'association, nous sommes très soucieux à ce que les personnes les plus fragiles aient accès à des activités physiques et sportives de prévention santé, sans que le coût financier ou l'éloignement géographique soient un frein. En milieu rural, les problématiques de chutes touchent également les personnes âgées. Il s'agit de leur donner des leviers pour éviter les chutes et minimiser leurs conséquences en leur permettant ainsi de maintenir leur autonomie chez eux et de continuer à vivre une retraite épanouie. Personnellement, je m'éclate à leur enseigner de nouveaux exercices ou de nouvelles techniques car en plus d'être attentifs ils sont assidus malgré les conditions climatiques. C'est un vrai plaisir partagé où chacun apprend de l'autre ». Les participants quant à eux se disent ravis de ces rencontres où règnent le rire et bonne humeur, le contenu des séances étant très ludique et varié.

Pour l'organisation de ces ateliers, la MSAP travaille main dans la main avec les communes en assurant notamment le volet communication auprès des intéressés.

Une prochaine série d'ateliers sur le thème de la nutrition devrait débuter dans le courant du mois d'avril ou mai. Les participants potentiels en seront tenus informés en temps utile.

Comme pour l'opération « un enfant un livre » les habitants de la vallée ont une fois de plus prouvé leur générosité en participant activement à l'opération « pièces jaunes » dont le groupe La Poste est partenaire.

Les tirelires étaient entreposées à l'Espace rural numérique : une bonne habitude à prendre pour les années à venir !



# Un apiculteur s'installe dans notre vallée

Daniel Berger vient à Monmtonin depuis des années, en vacances chez des amis. Marseillais d'origine sa carrière professionnelle lui a permis de travailler dans de multiples secteurs mais quand l'entreprise Findus qui l'employait a fermé l'agence de Marseille, Daniel a décidé de se reconvertir dans le secteur des espaces verts.

Également passionné par les abeilles il suit une formation de 6 semaines au Lycée agricole de Hyères avant d'envisager une installation à la campagne pour y mener les deux activités de front.

Aujourd'hui il occupe pour l'instant un appartement communal dans l'ancienne école où il finalise le montage des 200 ruches qu'il prévoit d'installer. Il est d'ailleurs preneur de toutes propositions de la part des propriétaires, qui lui permettraient de déposer ses ruches par exemple sur des parcelles à polliniser, si elles ne font pas l'objet de traitements chimiques autres que soufre et bouillie bordelaise. Par la suite il proposera du miel de lavande, de tilleul ou de montagne. Pour le joindre : 06 09 07 28 11 / daniel.berger19@wanadoo.fr



## La causerie sur les abeilles a attiré de nombreux participants

Début mars, dans le cadre du club lecture, Jean-Claude Muller, un apiculteur amateur montmorinois, proposait une causerie sur les abeilles qui promettait d'être passionnante. Une bonne quinzaine de personnes y ont participé dont 3 autres apiculteurs. Parmi eux une figure de Bruis : Jean Cousin dont le bon sens paysan légendaire ne se dément pas. A la question « qui est le Saint patron des apiculteurs », Jean de répondre aussitôt : « Je sais pas qui c'est mais ce que je sais c'est que je suis le patron de mes propres abeilles ! » Mais pour ceux qui se le demandent encore Jean-Claude précise qu'il s'agit de Saint Ambroise.

La causerie a été très animée, chacun y allant de ses propres connaissances. A cette occasion les livres de la bibliothèque sur ce thème ont été présentés : « l'homme qui aimait les abeilles » et « le grand traité des miels »



Pour illustrer les propos de Jean-Claude Daniel a présenté un cadre à miel

## Ils se sont fait quelques nœuds !

Le 8 mars Cathy Roumieu animait un atelier macramé à l'Espace rural numérique (MSAP et médiathèque).

De passage, Gérard Tenoux est venu saluer les participants et en a profité pour inviter les personnes qui fréquentent assidûment l'Espace rural numérique à faire remonter leurs idées et attentes en terme d'animations.

(A cet effet, une boîte à idée est toujours à la disposition des habitants à l'Espace rural)\*

L'atelier s'est ensuite déroulé dans la bonne humeur et sans aucun stress malgré la difficulté de certains nœuds mais comme l'a rappelé l'animatrice : de temps en temps il faut prendre le temps de respirer et tout devient plus facile.



Pour la journée de la femme, les hommes ont fait preuve de bonne volonté : Daniel Berger le voisin a accepté bien volontiers d'agrandir les trous de quelques perles en bois avec son matériel. Quant à Alain Martel de La Charce il a lui aussi tressé sa suspension pour plante et avec succès !

## Ecrire en s'amusant

Fin mars c'est Annie Cousin de Bruis qui animait un atelier d'écriture. Les divers exercices proposés – il s'agissait entre autre de réécrire un poème de Supervieille à partir de consignes bien précises – ont donné lieu à beaucoup de rires parmi les participants. Si les bienfaits de ces ateliers ne sont plus à démontrer en terme de développement de l'imaginaire, précision de la pensée, confiance en soi,... à l'Espace rural numérique ils sont en tous cas toujours les bienvenus, ne serait-ce que pour renforcer encore les liens sociaux et d'amitié qui unissent les participants.



## Agenda : quelques dates à retenir (renseignements au 09 67 49 52 15)

**Mercredi 12 avril**, à partir de 15 h à la médiathèque de Montmorin : animation peinture sur œufs de Pâques. Les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés par un adulte. Apporter un œuf dur et un œuf vidé.

\***Mercredi 3 mai** : sur proposition de Noëlle Langlois de Montmorin une réunion est organisée à 14 h à la médiathèque afin de faire le point sur les activités coordonnées par la médiathèque et, entre autre, tenter d'en préciser l'agenda sur les trois mois à venir.

Par ailleurs, voici dès maintenant quelques dates à retenir pour cet été dans le cadre du projet culturel mis en place par la médiathèque en partenariat avec la BDP et qui s'intitule « l'eau, source de vie » :

**Mois de juin** (date précise à venir) : concert par l'ensemble vocal « l'eau vive »

**1er juillet** : dans le cadre de l'animation « mots dits mots lus » mise en place au niveau national toutes les personnes qui le souhaitent sont invitées à venir lire des textes de leur choix (passages de livres, poèmes,...) sur le thème de l'eau à la médiathèque de Montmorin à partir de 15 h : en toute simplicité et... « entre nous ! »

## C'était « au théâtre cet après-midi à la médiathèque

Début février, les enfants étaient invités à assister à une séance de kamishibaï à la médiathèque. Après s'être inquiétés du sort de la petite taupe Bénépate, les enfants ont pu ensuite découvrir les livres de la malle thématique « bébés lecteurs » mis à leur disposition sur le tapis dans le coin enfants de la médiathèque.

Les mamans présentes ont apprécié cette animation qui leur a permis de faire connaissance pour certaines pendant que leurs enfants aussi se trouvaient de nouveaux amis.



## La malle thématique « bébés lecteurs » : une expérience à reconduire



Des bébés qui se transforment en lecteurs, des lecteurs qui deviennent nounous : les livres de la malle thématique « bébés lecteurs » ont eu beaucoup de succès à la médiathèque.



## Belle affluence pour le carnaval

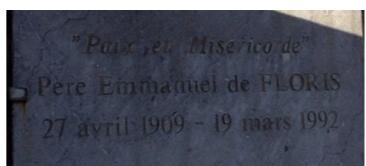
Le 22 février la Médiathèque intercommunale organisait son premier carnaval à Montmorin depuis qu'elle a élu domicile sur cette commune dans les locaux de la MSAP en juin 2015.

À l'appel de la bibliothécaire, une quarantaine de participants (une vingtaine d'enfants et autant d'adultes) sont arrivés en milieu d'après-midi pour un premier rassemblement devant l'Espace rural numérique – ce « tiers-lieu » qui combine en ses murs la MSAP, la bibliothèque et l'agence postale intercommunale. À noter que même les (nombreux) bébés dans leurs poussettes étaient déguisés pour l'occasion !

Au son du tam tam, la joyeuse troupe s'est engagée dans les ruelles du village pour un défilé très coloré et bon enfant en commençant par la rue du pied de ville, cette rue dont on disait autrefois, dans la chanson de Montmorin, que ses « gens n'étaient jamais pressés » et pour cause son dénivelé est assez important si bien que ce fut plutôt « sportif » pour la maman des jumeaux dans leur poussette double.



De retour à la bibliothèque des piles de crêpes préparées par des mamans et des habitants de la vallée étaient disposées sur la table au côté de pâtes à tartiner maison et autres confitures toutes très gouteuses qui ont fait le bonheur des petits et grands. Les enfants ont bien profité aussi des livres de la malle « bébés lecteurs » prêtés par la BDP. Comme toujours en pareille circonstance des adresses mail ont été échangées, des contacts établis, les mamans venues pour certaines de Rémuzat dans la Drôme ou de l'Epine, Ribeyret,... ont fait connaissance. D'autres reviendront pour s'inscrire à la bibliothèque... À noter que les photos sont partagées sur la page face book de l'Espace rural numérique : <https://www.facebook.com/>



## Le Père Emmanuel : 25 ans déjà !

Le 19 mars 1992 nous quittait le Père Emmanuel. 25 ans après, le Père Matthieu, Responsable de la Congrégation St Jean a souhaité marquer ce jubilé par deux événements : le baptême de quatre nouvelles cloches pour la Chapelle Notre Dame de la Paix et l'inauguration du « Chemin du Père Emmanuel »

### Depuis le 19 mars, quatre nouvelles cloches sonnent, sonnent, ... dans le clocher de la chapelle Notre Dame de la Paix (lieu-dit le Villard)

Et c'est le dimanche 26 février qu'avait lieu dans cette chapelle une cérémonie plutôt inhabituelle : il s'agissait en effet de procéder au baptême de quatre cloches : de la plus petite à la plus grande.

Arrivées la veille en camionnette de Strasbourg, où elles avaient été coulées, les cloches étaient installées sur des supports en bois à l'intérieur de la chapelle.

A l'origine de ce projet : le Père Matthieu, responsable de la Congrégation Saint Jean, est resté très concentré pendant toute la cérémonie dont le protocole très précis était aussi riche en surprises. Pour cette occasion exceptionnelle il avait demandé à Monseigneur Léonard, un archevêque émérite, de venir lui prêter main forte : « C'est un ami de longue date, il est Belge comme moi et a été archevêque de Bruxelles ». Avec enthousiasme ce dernier a donc accepté de faire tous ces kilomètres pour venir bénir et baptiser ces quatre cloches qui, de la plus petite à la plus grande portent les noms suivants :

St Jean,

Notre Dame de la Pentecôte (dédiée aux archanges Michel, Gabriel et Raphaël, celle-ci a pour marraine Chantal Reymond de Montmorin),

Notre Dame de la Paix,

Notre Dame de la Compassion

L'une après l'autre les cloches ont été bénies faisant entendre leurs tintements. Mais pour clôturer la cérémonie sur une note joyeuse c'est à l'unisson qu'elles ont carillonné de plus belle. Quelques décibels plus tard les participants se rassemblaient à l'extérieur de la chapelle sous un soleil radieux et dans le silence retrouvé typique à ce lieu de prière.



## Au commencement arriva le Père Emmanuel !

Sur la route du Gâ, au niveau du pont neuf (mentionné « Pont de St Martin » dans la chanson de Montmorin), une pancarte sobrement sculptée dans le bois par Maurice Unal, un artiste local, annonce le « Chemin du Père Emmanuel ». A partir du pont, ce tronçon de route rejoint la D 26 au pied du col des Tourettes.

### Mais pour ceux qui ne l'ont pas connu, ce Père Emmanuel, qui était-il ?

« Moine bénédictin, c'est tout habillé de noir qu'est arrivé en 2 CV à Montmorin le Père Emmanuel de Floris, demandant l'adresse du Maire qui était alors Monsieur Domeyne. Personne ne pouvait alors imaginer que le religieux, empreint d'une spiritualité très particulière, d'une force de travail impressionnante, allait à la fois tracer les sillons de la Congrégation St Jean et réaliser de toute pièce la chapelle Notre Dame de la Paix au lieu-dit le Villard ».

Le jour de l'inauguration dudit chemin, 25 ans après le décès du Père Emmanuel, c'est en ces termes que Mme Aubert, Maire de Montmorin, a rappelé très brièvement la vie de ce prêtre hors du commun. En effet, il n'est rien de dire que le Père Emmanuel aura définitivement marqué les esprits, plus largement l'histoire de la vallée de l'Oule, et ce depuis son arrivée à Montmorin à la fin des années 60.



Le Père Emmanuel, dont la vie toute tracée par un père plutôt autoritaire se destinait à être officier dans la marine, en avait décidé tout autrement après un séjour à l'Abbaye d'Ancalcat où il passa la première partie de son aventure religieuse.



Dès son arrivée à Montmorin il fonde la Laure de l'Adoux d'Oule. Avec à sa tête le Maire Raymond Girousse, la municipalité suivante n'aura de cesse de lui faciliter la tâche. Membres du conseil et membres de la communauté religieuse travailleront main dans la main pour que le projet du Père Emmanuel prenne forme. De nombreux ermitages sont construits puis occupés par un nombre impressionnant de religieux qui se succèdent au sein de cette Communauté passée entre temps sous la tutelle de la Congrégation St Jean.

Aujourd'hui c'est le Père Matthieu qui en est responsable et c'est à son initiative, en partenariat avec la municipalité qu'en ce mois de mars le « Chemin du Père Emmanuel » a été inauguré. Ce jour-là, le public a eu le plaisir de découvrir un diaporama des quelques rares photos du Père Emmanuel et pour cause, comme l'a justement rappelé le Père Matthieu - « il vivait une vie cachée ».

Pourtant même dans ce fin fond de vallée, pendant des années ce prêtre résolument charismatique dispensera son enseignement à un flot incessant de visiteurs venus parfois de l'autre bout de la France et bien au-delà pour l'écouter.

